

Conseil Municipal du 29/10/2018

M. Meyer

Déclaration n°1
délibération n°7



Monsieur le Maire,

Mes chers collègues,

Nous partageons les avis donnés dans cette délibération et tout particulièrement sur les inquiétudes que peuvent soulever les Mobilités.

La Zac Garonne Eiffel c'est 19 000 hab, toutefois sur la Rive droite ce n'est pas le seul projet d'envergure, la Zac Bastide Niel environ 10 000 hab, Brazza avec 4 300 logements. C'est ⁴⁹50 000 habitants, toutes ses opérations sont lancées. Comment vont se déplacer toutes ces personnes. Concernant la Zac Garonne Eiffel, les emprises sont inscrites dans le programme d'aménagement. Mais Quid du reste ? Donc, nous constatons un décalage entre l'envergure des programmations immobilières et des programmes structurants de transports performants et des mobilités en général.

Il nous semble que la Métropole s'affranchit des priorités du SDODM dont faisait partie la liaison Pont à Pont (même si le 2^{ème} pont est en attente). Ce qui manque aujourd'hui, c'est un projet structurant complémentaire. Nous avons vraiment du mal à voir comment la Mobilité s'inscrit dans un schéma global Métropolitain.

Il nous semble plus que nécessaire d'anticiper.